Annexe 2

# Prévention-santé-environnement

## Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule

Finalités et enjeux

Compétences à développer

Repères pour l’enseignement

Modalités de lecture

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A9 : La sécurité alimentaire

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B5 : Les ressources en énergie et le développement durable

Thématique C : L’individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Module C7 : Le suivi de la santé au travail

Module C8 : Déclaration et réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Module C9 : Les risques psycho-sociaux

Module C10 : Les risques liés à l'activité physique

Module C11 : L'analyse d’une situation de travail

Module C12 : L’égalité de traitement au travail

## Préambule

### Finalités et enjeux

Le programme de prévention-santé-environnement (PSE) de la classe terminale s’inscrit dans la continuité de celui de la classe de première.

L’enseignement de PSE conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d’éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l’environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de biotechnologies santé environnement.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves[[1]](#footnote-1) :

* des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l’environnement ;
* une approche analytique s’appuyant sur différentes démarches ;
* une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
* des compétences sociales et civiques permettant de s’insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
* un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les objectifs de formation de l’enseignement de PSE s’organisent autour de trois grandes thématiques, identiques à celles des programmes des classes de seconde et de première professionnelle :

* A : l’individu responsable de son capital santé.
* B : l’individu responsable dans son environnement.
* C : l’individu acteur de prévention dans son milieu professionnel.

Ces thématiques comportent des modules qui permettent de construire des compétences mobilisant les notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Selon une logique spiralaire, certaines notions développées en classe de seconde et de première sont reprises et approfondies en classe terminale, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l’appropriation de nouvelles notions au fur et à mesure que se développe l’expérience du milieu professionnel, notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Ce programme permet d’acquérir des notions de biologie humaine et d’écologie qui conduisent l’élève à comprendre sa propre physiologie et à prendre conscience des impacts environnementaux de ses activités. Cela lui permet de faire des choix raisonnés pour sa santé et pour le respect de l’environnement. Il s’agit également de conduire chaque élève à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs, étayés par des données quantitatives issues de statistiques et de l’analyse de documents scientifiques.

L’enseignement de PSE contribue à la maîtrise de la langue et à l’acquisition d’un vocabulaire précis, en particulier en biologie.

Un travail interdisciplinaire avec les professeurs en charge de l’enseignement professionnel de la spécialité suivie par l’élève permet de donner tout son sens à la prévention des risques professionnels. Mais l’enseignement de PSE se prête à d’autres rapprochements, avec d’autres enseignements, qui doivent être favorisés dans la mesure du possible. Ces rapprochements sont signalés dans chaque module.

Des projets peuvent être conduits en partenariat avec le personnel infirmier scolaire, avec le CESC (comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté) ou dans le cadre du service sanitaire.

### Compétences à développer

Dans la continuité du programme de la classe de première, cet enseignement vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, les mêmes compétences transversales :

**Compétence 1** : Traiter une information.

**Compétence 2** : Appliquer une démarche d’analyse dans une situation donnée.

**Compétence 3** : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.

**Compétence 4** : Proposer une solution pour résoudre un problème.

**Compétence 5** : Argumenter un choix.

**Compétence 6** : Communiquer à l’écrit et à l’oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Le niveau de maîtrise de ces compétences est évalué par l’épreuve certificative.

### Repères pour l’enseignement

Une démarche inductive, à partir de l’analyse de situations concrètes de la vie sociale, professionnelle ou de faits d’actualités, permet de comprendre les notions clés associées.

L’enseignement de PSE recourt à des démarches pédagogiques variées intégrant l’utilisation du numérique. Le programme mentionne à titre d’exemples des activités : elles ne sont ni exhaustives ni obligatoires. Le professeur adapte son enseignement à la diversité des élèves, à la singularité de leur environnement professionnel et à la spécialité préparée pour le baccalauréat professionnel.

Pour chacune des étapes de la démarche d’analyse et de recherche de solution, le professeur dispose de nombreux outils méthodologiques. Parmi les méthodes d’analyse mises en œuvre, certaines, caractéristiques de l’évaluation des risques professionnels, prennent en compte les risques spécifiques au métier. Ces démarches font appel à des outils qui sont appréhendés progressivement au fil du cycle terminal. Le choix de ces outils est directement lié à la démarche d’analyse des risques professionnels ou au choix pédagogique du professeur. Ces outils renforcent les apprentissages, en particulier le développement des compétences d’analyse.

Les objectifs visés, explicités dans la colonne de gauche sont des actions que l’élève doit savoir mettre en œuvre en fin de formation en s’appuyant systématiquement sur des supports de nature et de forme variées. Les ressources utilisées sont laissées à la liberté du professeur concepteur, qu’il s’agisse de la formation ou de l’évaluation. Les verbes d’action choisis dans cette colonne doivent permettre d’aider au repérage de la compétence mobilisée chez l’élève pour sa réalisation. Le niveau d’exigence des attendus en fin de formation correspond au niveau de maîtrise pour une qualification de niveau IV.

### Modalités de lecture

Comme en classe de seconde et de première, les trois grandes thématiques du programme de prévention-santé-environnement se déclinent en plusieurs modules, eux-mêmes introduits par une présentation de leurs enjeux qui en précise également les attendus.

Pour chaque module, les notions traitées précédemment dans la scolarité sont rappelées ; les liens éventuels avec les autres enseignements sont précisés en fin de module. Conformément à la conception spiralaire du programme, ces notions sont explicitement remobilisées afin que soient assurés la maîtrise de nouvelles notions ainsi que les acquis des élèves.

Les modules sont construits selon le principe suivant :

* les deux premières colonnes permettent d’identifier les objectifs ciblés (colonne de gauche) et les notions clés associées (colonne du milieu) que l’élève doit avoir acquises en fin de formation ;
* dans la colonne présentant les notions clés associées, la mise en relation de deux mots par une barre oblique attire l’attention sur le risque de confusion possible par les élèves et la nécessité de procéder à des distinctions explicites ;
* la colonne de droite propose un choix d’activités et de supports d’apprentissage possibles pour atteindre ces objectifs et faire acquérir ces notions.

Ce programme est présenté à l’identique de celui de la classe de seconde et de première sous la forme d’un tableau à lecture horizontale : chaque objectif ciblé mobilise les notions associées. Des activités et supports d’apprentissage sont proposés pour atteindre cet objectif. Une lecture verticale de la colonne présentant les notions clés associées permet également d’identifier les notions que l’élève doit avoir assimilées en fin de formation.

Exemple de tableau :

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :  |
| Objectifs que l’élève doit atteindre pour répondre aux enjeux du module.  | * Notions ou concepts en lien avec les objectifs ciblés que l’élève doit s’approprier progressivement au cours de la formation.
 | Propositions d’activités et de supports que le professeur peut utiliser. Il conserve toutefois sa liberté pédagogique.*Des symboles sont utilisés afin de permettre un repérage simplifié :*Image associée Activité nécessitant un logiciel, une animation vidéo… (situations où l’animation est nécessaire à la compréhension. Par exemple, des vidéos expliquant le fonctionnement d’un appareil ou d’un organe). Activité qui place l’élève dans une situation de recherche et d’analyse (exploitation d’un corpus de documents : traitement de l’information…). Activité en lien avec l’entreprise.C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Activité particulièrement propice au travail de groupes et aux projets. |
| **⬄** | Liens avec d’autres programmes ou entre différents modules du programme. |

## Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

### Module A9 : La sécurité alimentaire

Ce module vise à sensibiliser l’individu aux risques sanitaires liés à la consommation des produits alimentaires. Il précise certains points de réglementation ainsi que les précautions indispensables pour assurer la qualité microbiologique des produits jusqu’à leur consommation.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de première professionnelle : Module A7 : les pratiques alimentaires.PSE en classe de seconde professionnelle : Module B1 : l’alimentation écoresponsable. |
| Expliquer les deux principaux critères de la qualité sanitaire des aliments.  | * Qualité microbiologique
* Qualité chimique
* Agent contaminant
 |  Exploitation d’articles de presse relatant des contaminations microbiologiques (salmonelles, listéria…) et chimiques (pesticides, produits phytosanitaires…).  Exploitation d’analyses d’aliments.  |
| Expliquer les précautions qui permettent de maintenir la qualité microbiologique des aliments jusqu’à leur consommation.  | * Flore de décomposition
* Matière organique
* Chaîne du froid
* Conservation
* Date limite de consommation
* Lavage des mains
 |  Analyse d’étiquettes avec date limite de consommation et date de durabilité minimale. Image associée Exploitation d’une vidéo montrant la décomposition des aliments par les microorganismes et l’importance de la teneur en eau, de la température et de l’oxygène.  Exploitation de documents sur le développement des microorganismes en fonction de la température, du mode de conservation. C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Recherche des précautions d’usage lors de la décongélation d’un aliment. Analyse d’expériences mettant en évidence la flore bactérienne des mains avant et après lavage. |
| Expliquer l’intérêt de la mention des substances allergènes sur les étiquettes d’aliments.  | * Allergène
* Additif
 |  Analyse d’étiquettes mentionnant la présence d’allergènes et d’additifs.Image associée Identification des allergènes alimentaires listés par la réglementation à partir de différents supports ou sites (*www.ameli.fr*, *www.service-public.fr*).  |
| Présenter le dispositif garantissant la sécurité alimentaire du consommateur en France. | * Réglementation
* Principe de précaution
 | Image associée Exploration de sites pour définir le « paquet hygiène » (*www.agriculture.gouv.fr*).Image associée Exploration du site de la direction départementale de protection des populations (DDPP) locale pour mettre en évidence la mission de contrôle du respect de la réglementation (*www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP*).  Exploitation de faits d’actualité où le principe de précaution est utilisé. |

## Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

### Module B5 : Les ressources en énergie et le développement durable

Ce module vise à sensibiliser l’individu aux enjeux de la gestion des ressources en énergie, et à présenter la notion d’énergie renouvelable. La compréhension de ces notions contribue de manière essentielle au développement durable afin que l’individu soit en mesure d’adopter un comportement éthique et écoresponsable.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment : SVT au collège (cycle 4) :Expliquer quelques phénomènes météorologiques et climatiques. Relier les connaissances scientifiques sur les risques naturels (ex. : séismes, cyclones, inondations) ainsi que sur ceux liés aux activités humaines (pollution de l’air et des mers, réchauffement climatique…), aux mesures de prévention (quand c’est possible), de protection, d’adaptation, ou d’atténuation.Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l’exploitation d’une ressource naturelle par l’être humain, en lien avec quelques grandes questions de société.Comprendre et expliquer les choix en matière de gestion de ressources naturelles à différentes échelles.Proposer des argumentations sur les impacts générés par le rythme, la nature (bénéfices/nuisances), l’importance et la variabilité des actions de l’être humain sur l’environnement.Physique-chimie au collège (cycle 4) : Réinvestir les connaissances sur les ressources et sur l’énergie, pour agir de façon responsable. Identifier les sources, les transferts et les conversions d’énergie. |
| Caractériser les sources d’énergies renouvelables et non renouvelables en fonction de leurs avantages et leurs limites. | * Énergie renouvelable/non renouvelable
* Énergie épuisable/non épuisable
 | Image associée Exploitation du site *www.ademe.fr* pour classer les différentes sources d’énergie.  Exploitation des animations interactives montrant les sources d’énergie renouvelables et non renouvelables : *www.cea.fr*  |
| Repérer les ressources en énergie au niveau mondial. | * Répartition inégale
* Épuisement
 |  Analyse d’un planisphère ou de graphiques sur les répartitions des ressources énergétiques dans le monde et en France (charbon, gaz, pétrole, uranium…). |
| Repérer les différents postes de consommation énergétique d’un ménage. | * Poste de consommation
 |  Analyse de graphiques, courbes représentant les différents postes de consommation énergétiques et leurs évolutions. |
| Identifier les impacts de la consommation d’énergie sur l’environnement et sur la santé de l’individu. | * Effet de serre
* Réchauffement climatique
* Empreinte carbone
* Épuisement de ressources
* Pollution
* Atteinte à la santé
 | Image associée Exploitation de l’animation interactive « Énergie et effet de serre » sur le site *www.cea.fr* Image associée Utilisation d’un simulateur pour estimer l’empreinte carbone liée à ses déplacements.  Comparaison de l’empreinte carbone à partir d’étiquettes de produits. Comparaison de l’impact environnemental des différents moyens de transport.Image associée Utilisation de jeux sérieux sur la qualité de l’air *www.airducation.eu*  Exploitation de rapports sanitaires sur la pollution de l’air et les pathologies qui en découlent *www.anses.fr* |
| Repérer des mesures mises en place au niveau collectif pour maîtriser la consommation d’énergie et réduire l’émission de gaz à effet de serre.  | * Mesure collective
* Réglementation
 | C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Exploitation de fiches pratiques à partir du site d’information du médiateur national de l’énergie *www.energie-info.fr/Fiches-pratiques* Image associée Recherche des mesures liées à la loi de transition énergétique *www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte*  Exploitation d’articles de presse sur la COP21, le G7… |
| Proposer des mesures individuelles permettant de maîtriser la consommation en énergie et de réduire l’émission de gaz à effet de serre. | * Geste écocitoyen
 |  Choix d’appareils électroménagers à partir d’étiquettes énergie.C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Identification à partir des usages des consommations d’énergie des ménages dans leur logement (guide 40 trucs et astuce pour économiser l’eau et l’énergie – ADEME). |
| **⬄** | * Lien avec le programme d’EMC de la classe terminale : (thème annuel : « S’engager et débattre en démocratie autour des défis de société »).
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 1 : « L’accès des sociétés aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer »).
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

## Thématique C : L’individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Cette thématique a été abordée dès la classe de seconde et approfondie en classe de première. Elle prépare l’individu à adopter une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres dans le cadre de son milieu professionnel.

### Module C7 : Le suivi de la santé au travail

Ce module vise à démontrer l'importance de la surveillance médicale et des vaccinations obligatoires dans le cadre professionnel afin que le salarié développe une attitude responsable en respectant ses obligations.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de première professionnelle : Module C3 : les acteurs de prévention. Module A6 : les infections sexuellement transmissibles.PSE en classe de seconde professionnelle : Module A1 : le système de santé.SVT au collège (cycle 4) : Argumenter l’intérêt des politiques de prévention et de lutte contre la contamination et/ou l’infection : mesure d’hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques. |
| Identifier les modalités de suivi individuel médical des salariés. | * Visite d’information et de prévention (VIP)
* Examen médical d’aptitude (EMA)
* Suivi médical
 |  Recherche des obligations sanitaires en lien avec la profession (visite d’information et de prévention, suivi des salariés affectés à des postes à risque, article R. 4624-23 du Code du travail). Exploitation de documents de « services de santé au travail ».  |
| Justifier les vaccinations obligatoires et les vaccinations préconisées dans le secteur professionnel concerné. | * Risque microbiologique
* Protection individuelle
* Protection collective
 |  Analyses de courbes, de statistiques démontrant l’efficacité d’une couverture vaccinale sur une population donnée. Recherche des obligations vaccinales en lien avec la profession à partir de la réglementation (code de la santé, code du travail, site *www.inrs.fr*). |
| Expliquer les moyens de défense de l’organisme face à l’infection microbienne. | * Barrière cutanéo-muqueuse
* Immunité non spécifique
* Immunité spécifique
 | Image associée Exploitation de vidéos sur l’immunité (*www.reseau-canope.fr*). |
| Expliquer le principe de la vaccination. | * Antigène
* Anticorps
* Mémoire immunitaire
 | Image associée Exploitation d’une vidéo expliquant la réponse immunitaire et le principe de la vaccination (*www.education.francetv.fr*). Interprétation d’expériences mettant en évidence les propriétés de l’immunité conférée par les vaccins.  |
| **⬄** | * Lien avec le parcours éducatif de santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016.
* Lien avec le service sanitaire.
* Lien avec le personnel infirmier de l’établissement et le CESC.
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

### Module C8 : Déclaration et réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Ce module permet d’appréhender les démarches de déclaration d’un accident du travail ou d’une maladie professionnelle, et leurs modalités de réparation. Il sensibilise également aux notions de responsabilité civile et pénale.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de seconde professionnelle : Module C1 : les enjeux de la « santé et sécurité » au travail.EMC au collège (cycle 4) : Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi) : Code civil, Code pénal.Définir et comprendre le rôle d’une loi et d’un règlement. |
| Identifier les différents acteurs impliqués, les étapes, les délais et les documents nécessaires dans une procédure de déclaration. | * Déclaration
* Délai
* Reconnaissance
* procédure
 | Image associée Exploitation des ressources des sites officiels (*www.service-public.fr* et *www.ameli.fr*) permettant de différencier les procédures de déclaration. Comparaison de différentes situations pour justifier d’une reconnaissance de maladie professionnelle (tableaux des maladies professionnelles). |
| Différencier responsabilité civile et responsabilité pénale de l’employeur. | * Conséquence juridique
* Faute inexcusable
* Responsabilité civile
* Responsabilité pénale
 |  Exploitation de l’article 223-1 du Code pénal (mise en danger d’autrui) et mise en relation avec des situations d’accidents du travail et de maladies professionnelles.Image associée Exploitation de vidéo de l’INRS (exemple : « l’affaire Berthier »). |
| Repérer les modalités d’indemnisation des victimes.  | * Prestation en nature
* Prestation en espèces
* Rente d’incapacité
 | C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Étude de plusieurs cas de victimes d’accident du travail ou de maladie professionnelle (articles de journaux, témoignages…) afin d’identifier les types de prestations versées. |
| **⬄** | * Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

### Module C9 : Les risques psycho-sociaux

Un nombre grandissant d’individus est exposé aux risques psychosociaux. Ces risques concernent la santé des individus et le fonctionnement de l’entreprise. Ce module vise à faire réfléchir les élèves sur ces risques et sur les mesures à prendre pour la prévention au travail.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de première professionnelle :Module A8 : le stress au quotidien. Module C4 : L’assistance et le secours en milieu professionnel.PSE en classe de seconde professionnelle :Module A1 : Le système de santé. Module C1 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail ». |
| Identifier les principales conséquences des risques psychosociaux sur la santé. | * Risque psychosocial
* Dommage
* Intégrité physique
* Intégrité mentale
 | Image associée Exploitation des vidéos de l’INRS (exemple : « Le stress au travail, le démasquer pour le prévenir »). Exploitation d’articles de presse oude témoignages en lien avec les risques psychosociaux et les atteintes à la santé (les maladies cardio-vasculaires, la dépression, l’épuisement professionnel et le suicide…). |
| Repérer les principaux facteurs de risques psychosociaux. | * Stress
* Violence interne
* Violence externe
 | Image associée Recherche des différents facteurs de risques psychosociaux sur les sites *www.inrs.fr*, *www.dares.travail-emploi.gouv.fr* C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Exploitation de témoignages ou de vidéos faisant apparaitre les facteurs à l’origine des risques (intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, manque d’autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs et insécurité de la situation de travail…). |
| Identifier les conséquences des risques psychosociaux sur l’entreprise. | * Coût
* Climat social
 | Image associée Recherche sur le site des conséquences des risques psychosociaux pour l’entreprise. (*www.inrs.fr* ou *www.travail-emploi.gouv.fr*) |
| Proposer des mesures de prévention limitant les risques psychosociaux.  | * Prévention collective
* Formation
* Information
 | C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Analyse de la réglementation en lien avec les risques psychosociaux (exemples : articles L. 4121-1 à 5 du Code du travail, accords nationaux du 2 juillet 2008 sur le stress au travail, du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail…).  Exploitation de la brochure INRS ED6251 « Riques psychosociaux, en parler pour en sortir ». Exploitation de publications de l’INRS sur les risques psychosociaux *www.inrs.fr/publications/essentiels/risques-psychosociaux* |
| **⬄** | * Lien avec l’enseignement professionnel.
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

### Module C10 : Les risques liés à l'activité physique

L’activité physique en situation professionnelle est l’une des principales causes d’accidents du travail et de maladies professionnelles. Ce module vise à identifier les facteurs de risque liés à l’activité physique, à expliquer les effets sur la santé afin de justifier les mesures de prévention et ainsi préserver son capital santé.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de première professionnelle : Module C3 : Les acteurs de prévention. Module C4 : L’assistance et le secours en milieu professionnel. Module C5 : L’analyse des risques professionnels. Module C6 : L’analyse d’un risque spécifique au secteur professionnel.PSE en classe de seconde professionnelle : Module A3 : l’activité physique. Module C1 : les enjeux de la santé et sécurité au travail. Module C2 : Les notions de base en prévention des risques professionnels. |
| Identifier les facteurs de risques liés à l’activité physique dans une situation de travail.  | * Activité physique
* Activité dynamique
* Activité statique
* Posture
 | C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Exploitation de photos, de vidéos réalisées à l’atelier pour mettre en évidence des facteurs de risques du secteur visé (gestes répétés, port occasionnel de charges lourdes, manutentions manuelles, efforts intenses, prolongés). Observation d’activités de travail sur les plateaux techniques avec le professeur d’enseignement professionnel. |
| Identifier la nature de l’atteinte à la santé causée par une activité physique au travail.Caractériser les atteintes à la santé liées à l’activité physique. | * Trouble musculo-squelettique (TMS)
* Trouble circulatoire
* Traumatisme physique
* Fatigue musculaire
* Aiguë
* Chronique
 |  Exploitation de témoignages de salariés souffrant d’affections en lien avec les risques liés à l’activité physique pour distinguer les affections chroniques et aiguës.Image associée Exploitation du site INRS « Risques liés à l’activité physique ». *www.inrs.fr/risques/activite-physique/effets-sante*Image associée Exploitation de schémas anatomiques animés, de vidéos. |
| Décrire les atteintes de la colonne vertébrale à l’aide de supports. | * Vertèbre
* Disque intervertébral
* Noyau
* Déformation/détérioration
* Nerf
 |  Annotation d’un schéma simple de la colonne vertébrale (courbures naturelles, vertèbres cervicales, dorsales, lombaires, sacrées, coccygiènes, disque intervertébral, moelle épinière, nerfs).Image associée Observation comparée d’une radiographie normale et d’une radiographie pathologique pour repérer une atteinte de la colonne vertébrale. Image associée Exploitation de vidéos (réseau Canopé), de schémas, de maquettes, radiographies.  Comparaison d’images de colonnes vertébrales avec et sans atteinte du disque (lumbago, sciatique, hernie discale, tassement discal). Exploitation d’une radiographie en lien avec une atteinte de la colonne. |
| Proposer des mesures de prévention hiérarchisées.  | * Économie d’effort
* Posture
* Protection collective
* Protection individuelle
* Formation
* Information
* Suppression du risque
* Réduction du risque
 |  Étude d’aménagements de postes de travail sur les plateaux techniques, en PFMP, utilisation des aides techniques. Mise en relation des mesures de protection proposées avec les « principes généraux de prévention ». Lien avec les contenus de la formation PRAP. |
| **⬄** | * Lien avec l’enseignement professionnel.
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

### Module C11 : L'analyse d’une situation de travail

Ce module, qui s’appuie sur des notions d’ergonomie, vise à appliquer une méthode d’analyse d’une situation de travail comportant une activité physique. L’observation globale de la situation de travail conduit au repérage de ses composantes et à la prise en compte du travail réel au regard du travail prescrit. En établissant des liens de causalité entre composantes et effets sur la santé, l’individu participe à la recherche de solutions de prévention adaptées à la situation pour l’opérateur et l’entreprise. Ce module prépare l’élève à se projeter dans son rôle d’acteur de prévention.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment :PSE en classe de première professionnelle : Module C3 : les acteurs de prévention. Module C5 : l’analyse des risques professionnels. Module C6 : l’analyse d’un risque spécifique au secteur professionnel.PSE en classe de seconde professionnelle : Module C1 : les enjeux de la santé sécurité au travail. Module C2 : les notions de base en prévention des risques professionnels. |
| Répertorier de manière exhaustive les composantes d’une situation de travail présentant une problématique liée à l’activité physique. | * Déterminant
* Travail réel/travail prescrit
* Activité/tâche
* Ergonomie
* Effet
 |  Recueil et classement des composantes d’une situation de travail à l’aide d’un questionnement (quelles sont les caractéristiques de l’opérateur ? Que fait l’opérateur ? Quel est son environnement ? Quels sont ses délais, ses horaires ?)C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Exploitation d’outils d’observation et d’analyse de situations de travail. |
| Mettre en évidence la relation entre un effet constaté et les facteurs de cause dans la situation de travail. | * Causalité
* Multifactoriel
 |  Mise en relation, sous forme rédigée ou schématisée d’un effet étudié et des facteurs de cause. |
| Proposer une mesure de prévention visant à la suppression ou la réduction du risque. | * Suppression du risque
* Réduction du risque
* Protection collective
* Protection individuelle
* Formation
* Information
 |  Mise en relation des mesures de prévention proposées avec les « principes généraux de prévention ». |
| **⬄** | * Lien avec l’enseignement professionnel.
* Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s’adapter »).
 |

### Module C12 : L’égalité de traitement au travail

Ce module sensibilise l’individu aux différentes dimensions de l’égalité au travail, telles que l’emploi des jeunes, l’emploi des personnes en situation de handicap et l’égalité femme-homme. Il permet également de préciser le cadre réglementaire en milieu professionnel et d’identifier les personnes à contacter en cas de discrimination.

|  |  |
| --- | --- |
| Attendus en fin de formation | Propositions d’activités et de supports d’apprentissage |
| Objectifs ciblés | Notions clés associées |
| Notions traitées précédemment : EMC en classe de première professionnelle : Thème : « Égaux et fraternels ». EMC en classe de seconde professionnelle : Premier thème : « La liberté, nos libertés, ma liberté ». Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l’égalité réelle entre les femmes et les hommes. EMC au collège (cycle 4) : Distinguer une inégalité d’une discrimination et comprendre les mécanismes de l’exclusion. L’égalité et la non-discrimination, l’égalité fille-garçon. |
| Repérer les différentes catégories de discrimination au travail en identifiant les publics considérés. | * Discrimination
* Code du travail
* Critère
 |  Analyse des critères généraux de discrimination afin de proposer des cas concrets liés à l’entreprise (*www.service-public.fr*). Exploitation de faits d’actualité, de témoignages, de décisions de tribunauxà mettre en lien avec l’article L. 1132-1 « Principe de non-discrimination » du Code du travail (*www.travail-emploi.gouv.fr*, *www.defenseurdesdroits.fr*). Analyse d’exemples de situation où les inégalités de traitement sont prévues par la loi (exemples : dispositifs en faveur de l’emploi des jeunes – contrat de professionnalisation, dispositifs réservés aux personnes en situation de handicap…). |
| Identifier les obligations en termes d’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. | * Égalité professionnelle
* Législation
* Obligation
 |  Étude du rôle du CSE dans l’élaboration d’un accord en matière d’égalité professionnelle (entreprises de plus de 50 salariés), article L. 1142‑5 du Code du travail (*www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr*). Exploitation d’exemples d’activités en lien avec l’exposition au risque en fonction du sexe en lien avec la prévention. Article L. 4121-3 du Code du travail. |
| Identifier les interlocuteurs à solliciter en cas de discrimination au travail. | * Comité social économique
* Défenseur des droits
* Inspection du travail
* Organisation syndicale
 | C:\Users\mchibrar\Desktop\Capture9.PNG Analyses de procédures suite à des exemples de recours. |

1. Ici, comme dans l’ensemble du texte, le terme « élève » désigne l’ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation. [↑](#footnote-ref-1)